

Pays de Vie. Jardiner sans pesticide, c'est possible



L'incroyable jardin de M. Tarterue, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (jardin partagé géré avec un collectif de jardiniers). | Archives Ouest France

Ouest France

Publié le 12/06/2018 à 19h23

Ce week-end, cinq jardins du bassin-versant de la Vie et du Jaunay ouvrent leurs portes au public. Objectif : sensibiliser à « une démarche respectueuse de l'environnement », sans pesticides ni engrais.

Samedi 16 et dimanche 17 juin, de 10 h 30 à 17 h 30, l'incroyable jardin de M. Tarterue, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (jardin partagé géré avec un collectif de jardiniers), visites guidées prévues à 10 h 30, 13 h 30 et 15 h 30 ; jardin de la Boune Terre, à Saint-Étienne-du-Bois (visites guidées en fonction du nombre d'arrivants) ; jardin de l'Oasis de la Borderie, à Saint-Étienne-du-Bois (uniquement le dimanche), jardin de l'Aumônerie à Aizenay (jardin avec production maraîchère biologique via une association d'insertion) ; jardin de Teunis et Françoise, à Beaulieu-sous-la-Roche.

Paillage, récupération de l'eau, permaculture, selon les défenseurs du naturel, les techniques pour éviter les apports chimiques dans les jardins sont nombreuses. **« Nous utilisons des buttes autofertiles, et nous essayons d'associer les légumes qui s'aiment mutuellement. Comme le chou et les haricots, ou les tomates. Le premier protège le second, de certains parasites »**, détaille Michèle Tramoy, du [collectif des Incroyables comestibles à Saint-Gilles-Croix-de-Vie](#).

Comme lui, à l'occasion de la 6e édition de l'opération nationale Bienvenue dans mon jardin au naturel, cinq potagers du bassin-versant de la Vie et du Jaunay, ouvriront leurs portes ce week-end. Leur point commun : cultiver une démarche responsable.

Des conséquences économiques et environnementales

Pour la Commission locale de l'eau Vie et Jaunay, co-organisateur de l'événement, il s'agit d'abord de sensibiliser le grand public. **« Pour être conforme aux normes, l'eau de rivière ne doit pas contenir plus de 0,5 microgramme de matière active (comme le glyphosate) par litre. Ce seuil a régulièrement été dépassé. Or le traitement des eaux a un coût important, qui n'est pas seulement économique »**, constate Anne Papin, animatrice du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.